

FLOAT TOUR DE GIRONDE FICHE D'INSCRIPTION

/////////

Manche CARCANS - FLOAT TOUR GIRONDE

Lieu de la compétition : Zone de 1	mouillage	"trou	du f	facteur"	(poste	de	secours
Hélicoptère) à MAUBUISSON							
<u>Date :</u> samedi 18 juin 2022							
Nombre maximum de compétiteurs :	25						
_							_

<u>Personne responsable de la compétition :</u> Président de l'AAPPMA de Carcans, Dominique LACROIX, 06 62 22 76 65, aappmacarcans@peche33.com

Prix d'inscription : 20 euros

<u>Dossier d'inscription :</u>
☐ Présente fiche d'inscription complétée et signée
□ Chèque de 20€ à l'ordre de l'AAPPMA de Carcans
□ Copie carte de pêche valide
☐ Autorisation de droit à l'image complétée et signée
☐ Autorisation parentale complétée et signée (uniquement pour les compétiteurs mineurs)

Dossier d'inscription complet à retourner à l'AAPPMA DE CARCANS :

AAPPMA de Carcans, A l'intention de Dominique LACROIX 77 Route de Bourguedieu 33112 ST LAURENT MEDOC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 1er JUIN 2022

RENSEIGNEMENT SUR LE COMPETITEUR :

	Renseignements sur le compétiteur
Nom du compétiteur	
Téléphone	
Mail	
Sponsors	
reconnait avoir lu et	accepté le règlement et format du Float Tour de Gironde. Je cter et à accepter les décisions d'arbitrage.
Fait à	le
	Signature du compétiteur



AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIE POUR UNE PERSONNE MAJEURE

	, né(e) le / / à, né(e) lo / / , né(e) lo / /, né(e) lo /, né(
représentée par M. Bourdie	mentale de la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Gironde, , Président de la FDAAPPMA33, et dont le siège social est situé au 10 ZA Caillau, dénommé ci-après le « directeur de publication ».		
Article 1 : Cession des	droits		
-	ODÈLE cède au DIRECTEUR DE PUBLICATION les droits qu'il détient sur ite sur les photographies réalisées dans le cadre du projet mécénat.		
communiquer et modifier pa contrat. Les photographies numérique, magnétique, tis	DELE autorise le DIRECTEUR DE PUBLICATION à fixer, reproduire, retout moyen technique les photographies réalisées dans le cadre du présent pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, su, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, animations etc.) connus et à venir.		
Les photographies pourront Fédération des AAPPMA o	être exploitées dans la France entière et le Monde pour le compte de la le la Gironde.		
photographies susceptibles	CTEUR DE PUBLICATION s'interdit expressément une exploitation des de porter atteinte à la vie privée du MODELE, et une diffusion sur tout aphique, xénophobe, violent ou illicite.		
Le MODÈLE reconnaît par a de son nom.	nilleurs qu'il n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou		
Article 2 : Rémunération	n et durée du contrat		
Le MODÈLE confirme que c versé aucune rémunération	uelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, il ne sera en contrepartie.		
Cette clause est définitive et le MODÈLE reconnaît être entièrement rempli de ses droits et exclut donc toute demande ultérieure de rémunération complémentaire.			
Le présent contrat est conphotographies, intégralement	nclu pour la durée de la propriété littéraire et artistique afférente aux nt ou par extraits.		
Article 3 : Droits applica	bles et juridictions		
	à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera exclusivement compétents en droit français.		
Fait à	, le		
LE MODELE	LE DIRECTEUR DE PUBLICATION		

Daniel BOURDIE

//////////



AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION A UNE EPREUVE DU FLOAT TOUR DE GIRONDE

/////////////

Je soussigné monsieur/ madame * parent(s) de
(nom du compétiteur mineur), autorise mon fils/ma fille * à participer à l'épreuve du Float Tou de Gironde qui se déroulera le
J'ai pris connaissance du règlement et du format du Float Tour de Gironde et accepte que mor enfant participe à cette épreuve.
Le float-tube, le gilet de sauvetage et tous les équipements de mon enfant respectent les normes en vigueur et les règles de sécurités demandées sur le championnat.
Fait à
Signature des parent

^{*} Rayer les mentions inutiles